



Questions et Réponses

1^o QUESTION : *Appelé auprès d'un Tertiaire novice en danger de mort, que faire pour le recevoir à la profession quand je n'ai pas de manuel du Tiers-Ordre sous la main ?* — Un prêtre Tertiaire.

RÉPONSE : Le Cérémonial du Tiers-Ordre et ses formules ont été approuvés par Rome, mais nullement imposés sous peine de nullité.

En cas de nécessité et au défaut d'un Cérémonial, il suffira donc que le novice manifeste extérieurement son intention de faire profession dans le Tiers-Ordre, en présence d'un prêtre autorisé ayant l'intention de le recevoir, sans que ni le malade ni le prêtre ne soient obligés de faire tel acte extérieur déterminé ou de prononcer telle formule spéciale.

On peut en dire autant, à plus forte raison, des cérémonies qui d'habitude précèdent et suivent l'acte même de la profession.

C'est le cas de rappeler que les Provinciaux de l'Ordre autorisent tout prêtre approuvé à recevoir la profession des novices mourants.

2^o QUESTION : *Il m'est arrivé parfois de recevoir des Tertiaires isolés ou des Cordigères, et d'oublier l'inscription de leurs noms : gagnent-ils quand même les indulgences ?* — Le même.

RÉPONSE : Pour les Tertiaires l'inscription du nom n'est pas une condition essentielle au gain des indulgences ; donc, pour eux, nulle difficulté, ils gagnent les indulgences du Tiers-Ordre, malgré votre oubli.

Quant aux Cordigères, comme dans toutes les confréries proprement dites l'inscription du nom est requise, par votre oubli vous les privez des indulgences (1). Toutefois l'inscription dans votre carnet personnel suffit jusqu'à ce que vous transmettiez les noms, pour les faire inscrire définitivement, à une confrérie canoniquement érigée. La confrérie est érigée dans chacun de nos couvents.

FR. M. A.

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.* n. 1791 et 1785.



Le

le
le
catholiques
tion du Sou
absolument
verain Ponti
ciellement p
audience. C
toutes les no
quand le Pa
déclaré qu'il
aucune démo

Audience
accordait un
accompagnés
Général. Ap
bre de 72 qui
sistoire et av
la voix pour
double tâche
surtout les v
donne par l'e
étudiants ave
leur double d
çois d'Assise
dit Sa Saintet
fié, afin que v
la sainteté es
sait beaucoup
nés à instruire
ment dans v